L'ABEILLE.

Imprimé par F. Delaup.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI, 16 JANVIER 1830.

EXTERIEUR.

ETATS-UNIS MEXICAINS.

(Extrait d'une lettre particulière.)

Mexico, 16 *Décembre*.

Le Président a pris la résolution de quitter aujourd'hui même la capitale pour marcher contre l'armée de réserve qui s'est révoltée à Jalapa; le ministre [illegible] rétablie chargé du pouvoir exécutif.— [illegible] a demandé [illegible] sa visite de départ. Le commissaire Valdès a donné sa démission. L'armée révoltée est à Puebla-de-los-Angeles.

De l'Espagne et du Mexique.

Il y a trois ou quatre ans, une ou deux des nouvelles républiques (le Mexique et la Colombie, à ce que nous croyons,) alors en guerre avec l'Espagne, projetèrent une expédition contre la Havane, comme l'un des moyens les plus efficaces de nuire à leur ennemi; mais ayant sondé à cet égard les intentions du gouvernement anglais, celui-ci fit entendre qu'il ne verrait pas avec indifférence une attaque contre la Havane. En conséquence de cette répugnance du cabinet anglais, une entreprise à laquelle Ferdinand n'aurait pu opposer la moindre résistance fut abandonnée.

Les ministres anglais ont dans cette circonstance, et depuis, professé la plus stricte neutralité entre l'Espagne et les nouvelles républiques. Or la neutralité peut être de deux sortes: elle s'interdire absolument de se mêler des affaires des deux parties; ou interposer une neutralité également favorable à toutes deux.

La circonstance d'avoir protégé la Havane, lorsque cet établissement important était menacé par le Mexique et ses alliés, ne peut être compatible avec les obligations d'une honorable et légitime neutralité de la part de la Grande-Bretagne, que par sa déclaration à Ferdinand, qu'ayant protégé Cuba pour lui, elle protégera le Mexique contre lui, et empêchera la prolongation d'un état de choses incompatible avec les intérêts de l'industrie et du commerce britannique. Mais dire à la nouvelle république: "Vous n'attaquerez point votre ennemi de telle manière que vous puissiez le blesser," et voir avec tranquillité ce même ennemi préparer le lendemain une expédition et l'envoyer contre le Mexique, du lieu même qu'on a préservé des armes mexicaines, n'est point le fait d'une scrupuleuse neutralité; et celle de l'Angleterre n'est, dans ce cas, qu'un mot vide de sens.

(*Times*.)

France.

Bordeaux, 15 *Novembre*.

Les journaux de cette ville rendent compte de l'élection de M. Bosc et font des réflexions sur cet acte significatif. Le *Mémorial*, après avoir énuméré les circonstances qui augmentent l'importance de cet événement observe que cette élection n'est pas seulement la voix du département le plus royaliste de France, mais encore celle du privilège et du double vote. L'opinion constitutionnelle a triomphé malgré cette loi, évidemment dirigée contre la Charte, et qu'on pourrait appeler le camp retranché des ennemis de la Charte.

"Ces voix (celles des électeurs du grand collége) étaient en quelque sorte achetées d'avance à un ministère qui se proclame, avec toute l'audace des charlatans, *le réparateur de la révolution, le restaurateur du trone et le seul soutien du trone*. Les violences de ce ministère et les menaces de destitutions ont dû enchaîner à son char tous les fonctionnaires publics on a fait marcher le ban et l'arrière ban. Les préfets et les directeurs sont accourus des parties les plus éloignées de la France, pour voter dans leur domicile politique. Ce n'est pas tout, comme la tromperie est à l'ordre du jour, et que l'on voit très bien que les amis de la Charte sont partout en majorité, on n'a parlé que de respect pour la Charte, on a même fait paraître à Bordeaux un journal préfectoral qui s'intitule *Défenseur de la Charte*.

"Ajoutez encore l'estime généralement acquise à M. le maire de Bordeaux, dont le plus grand tort était sa position de candidat ministériel, et puis, des scrupules de religion qui ont détourné un assez grand nombre d'électeurs de voter pour un protestant, vu surtout que la moitié de notre députation appartient à cette église, qui n'a pas le dixième de la population, et vous serez surpris d'une victoire remportée sur des adversaires bien étayés. On ne la doit qu'à la résolution bien établie, depuis les plus humbles classes de la société jusqu'aux plus élevées, de conserver à tout prix les institutions que nous tenons de la sagesse et de la volonté libre de nos rois; ou la doit à la haine qu'inspirent les ministres, ou plutôt à la crainte des bouleversemens dont ils nous menacent. Et comment la France pourrait-elle être calme et rassurée, en voyant le pouvoir protecteur de la société, dispensateur et régulateur de tous les mouvemens politiques, entre les mains de ceux qui ont fait gloire d'être les plus mortels ennemis de l'ordre social qui convient à nos besoins et à nos mœurs? de ceux qui n'ont pas démentis leurs antécédens par un seul acte, par une seule parole?

"Pourriez-vous maintenant vos déclamations insensées contre l'anarchie, la démagogie, le buonapartisme ou la haine du trône! Insultez par ces déclamations les plus riches habitans d'un riche département, qui savent bien qu'ils seraient les légitimes! Non, ce n'est pas à des princes toujours chéris que nous fournirons de nouvelles preuves de nos [illegible]; nous n'en voulons qu'aux [illegible] qui cherchent à nous ravir les bienfaits du trône. Que quelqu'un attaque le trône constitutionnel, et l'on verra si les Bordelais hésitent pour voler à sa défense."

Paris, 19 *Novembre*.

C'est à la majorité de 273 voix sur 530 que M. Bosc a été nommé à Bordeaux à un second tour de scrutin. M. Da Martinel a obtenu 254 suffrages; 8 bulletins ont été perdus.

Un correspondant de la *Gazette* prétend que des désordres ont eu lieu à l'intérieur de la salle des élections; il va sans dire qu'il en accuse les partisans de M. Bosc. Nous lisons dans cette feuille: "Oublier d'employer la force, dont, jusqu'à la dernière extrémité, il s'était abstenu de faire usage, pour rendre libre l'entrée du collége, et éviter des désordres contraires à la liberté des suffrages, M. Ravez vient de prescrire aux troupes que la loi met à sa disposition de prendre les mesures nécessaires à cet égard." Les libéraux doivent le remercier de cette sollicitude, puisqu'elle ne les a pas empêchés de triompher.

—On nous écrit de Brest, en date du 14: "Dans les circonstances critiques où se trouvent les colonies et la France, il n'est peut être pas indifférent que vous sachiez que la corvette *l'Hébé* part dans quinze jours pour la Martinique. Elle ira d'abord à Rocheford prendre un colonel qui doit remplacer M. Freycinet, et elle ramènera ce gouverneur en France."

—Un électeur de la Gironde, M. Roux, maire de Saint-Aubin, a été frappé d'apoplexie en arrivant à Bordeaux pour voter au grand collége. Il a succombé dans la nuit.

Espagne.

Madrid, 9 *Novembre*.

Par suite de l'obstination de notre gouvernement à ne pas traiter avec ses ci devant colonies, le commerce espagnol se trouve exclu des marchés de presque toute l'Amérique; il n'est donc pas étonnant qu'il cherche en désespoir de cause, à seconder la tentative contre le Mexique. Aussi annonce-t-on qu'une compagnie formée à Barcelone offre de se charger à des conditions assez modérées de transporter 8,000 hommes à la Nouvelle-Espagne. D'un autre côté, D. Joseph Vellida vient d'être nommé pour remplacer le général Loriga, décédé à la Havane, et l'on dit qu'il va conduire à Cuba 4,000 hommes, la plupart volontaires, qui se trouvent, assure-t-on, déjà réunis en Andalousie et prêts à s'embarquer.

Ce qui occupe après les affaires d'outre-mer, et même peut être davantage, c'est la situation financière. La démission de M. Aguado semble de mauvais augure, et les uns politiques pensent qu'elle pourrait entraîner le renvoi de M. Ballesteros, notre ministre des finances. Lorsqu'il prit le portefeuille, il fit renfermer dans une prison d'état M. Erro, son prédécesseur, pour la part qu'il avait prise à l'emprunt Goebhard; celui qui lui succédera récompensera-t-il de la même manière sa participation aux tripotages de la rente perpétuelle? Quand à M. Aguado, comme il est en France, le mal qui pourrait lui arriver, ce serait tout au plus qu'on intentât un procès contre lui; mais il y aurait beaucoup à craindre que ce procès ne se prolongeât autant que celui de M. Ouvrard avec l'ancienne caisse de consolidation, dont la liquidation traîne depuis plus de 30ans, et probablement ne finira jamais. Les deux opérations entraînent elles une grande analogie, soit dans les sommes, soit dans les termes des contrats et des transactions.

Dans ce désarroi financier, le nom de M. Rothschild a été prononcé; mais il a été accueilli avec répugnance dans les hauts lieux, à cause de sa participation aux emprunts des cortès; mais peut-être finira-t-on par l'écouter plus favorablement, lorsqu'il aura reçu de M. de Médici, qui a du trouver de grandes ressources pour le [illegible] des Deux-Siciles dans la co opération de ces emprunts.

La catastrophe de M. Eguya fait l'objet de toutes les conversations. Les apostoliques veulent absolument que l'auteur de cette machine infernale soit un *negro*; le fait est pourtant que le général était détesté par les hommes de toutes les opinions. Quoi qu'il en soit, il a reçu, dit-on, onze blessures; il a fallu lui faire l'amputation de la main droite et celle de deux doigts de la gauche, et son état est encore fort précaire. Pour le consoler autant que possible de cette terrible aventure, le roi l'a nommé lieutenant-général, avec la faculté de pouvoir signer par estampille, et s'il succombe, son traitement d'activité passera à sa veuve.

Aux Citoyens, propriétaires dans la Ville de La Nlle. Orléans.

Faites votre devoir, par vous mêmes; faites-le aussi bien que je fais le mien, envers mon pays. Répondez, à celui qui se plaint que des hommes de couleur, libres, sont employés à traîner les pompes, par les rues, pour porter des secours aux riches propriétaires, dont les biens peuvent être consumés par le feu; répondez, que ces hommes agissent avec désintéressement et qu'ils sont soumis aux ordres d'un capitaine dûement commissionné, homme blanc et libre et qui sait maintenir la discipline dans la compagnie de Pompiers qu'il commande. Il est beau de rendre justice à tout le monde. Si l'auteur de l'article signé *H.* a quelques plaintes à porter, justice lui sera faite.

Capitaine des Pompiers, No. 2.

Marine.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Expédiés.

Navire Azelie, Stoddard, New-York, G E Bussell et Barstow.
Brick Jessie, Coxendale, Hallowell, Ser. Cucullu.
Brick Hun[illegible] Mobile, Capitaine.
Goël La [illegible] Tylee, Havanne, J E Jolley.
Polacre N[illegible] Havre, L H Gale.
Goël. Lav[illegible] Charleston, A B Taylor.

Arrivés.

Bateau à vapeur Patriot, Jones, Louisville, avec du coton et plusieurs.

Bateau à vapeur Lady of the Lake, Riley, de Natchez avec 211 balles coton à Wilkins et Linton; M. White; L Millaudon et autres —17 pas.

THEATRE D'ORLEANS.

DIMANCHE, 17 JANVIER 1830.

La Clochette,

OU LE DIABLE PAGE.

Opéra en trois actes, paroles de Théaulon, musique d'Hérold. orné de changemens à vues, enlevemens, marches, danses et généralement de tout son spectacle.

Suivi de la première représentation de

Jocrisse Maître et Jocrisse Valet,

Comédie en un acte et en prose, par Mr. Dewain.

Mardi 19, *au bénéfice de Mlle. Virginie Bénoni*—Coriolan, tragédie de La Harpe —M. ARISTIPPE jouera le rôle de Coriolan—Le Retour de Zéphire ou l'Amour Vainqueur, ballet Anacréontique en deux tableaux, de la composition de M. Bénoni.—Mlle. Virginie jouera le rôle de l'Amour, et M. Bénoni celui de Zéphire. Précédé de Montanciel en prison, scène pantomine comique, tirée du ballet d'Alexis et Louise.—Exécutée par MM. Bénoni et Fernan.

En attendant—*Marino-Falière*.

THEATRE AMERICAIN

(Rue du Camp.)

Bénéfice et dernière représentation de M. Cowell. Le jeune Cowell a volontairement offert ses services pour ajouter à l'attrait de cette soirée.

Samedi, 16 *Janvier*.

Première représentation de

La Reine de Mai,

Drame nouveau. M. Cowell jouera *Caleb Pipkin*; à la fin de la pièce le jeune Cowell chantera *The coal black Rose*, et plusieurs chansons durant la soirée. Le spectacle sera terminé par

Tel Fils, tel Pere.

A Chip of the old Block,

Petite pièce amusante. Chip (le fils,) le jeune Cowell; Robert (le père,) Mr. Cowell.

☞ Mr. Hamblin paraîtra Lundi prochain pour la dernière fois.

Théâtre St. Philippe.

Dimanche 17 Janvier,

GRANDE DANSE DE CORDE ET REPRESENTATION DES FANTOCCINI.

(*Dix représentations seulement.*)

La représentation qui avait été annoncée pour Vendredi, a été renvoyée au Dimanche 17 du courant, à cause des travaux préparatoires qu'il fallait faire dans le théâtre.

Mr. Vilallave a l'honneur d'annoncer aux Messieurs et Dames de cette ville, que le spectacle sera ouvert par le jeune Edouard, *qui dansera sur la corde tendue*. Ensuite on verra le petit Guillaume Vilallave, et Madame Vilallave. Mr. VILALLAVE et le CHINOIS, dans le rôle de Paillasse, termineront les danses, qui seront variées par chaque acteur.—Tous danseront avec et sans balancier.

La soirée sera terminée par trois actes des Fantoccini.—Les affiches du jour donneront de plus amples détails sur la représentation.

Prix d'entrée—1 piastre pour les premières et le parterre; 4 escalins les secondes pour les gens de couleur; enfans moitié prix. 16 janv

---

Savon à Huile Végétale

Et Rénovateur (Renouvelleur) Impérial,

Ou Restorans Generaux pour robes pour dames et pour habillemens pour messieurs,

Tant en couleur qu'en qualité sans les endommager d'aucune manière.

L'huile Végétale est justement célébrée en Europe et dans les principales villes des Etats-Unis pour la vertu qu'elle a d'extraire l'huile, ou la graisse, ainsi que la peinture, le goudron etc. des hardes ainsi que toutes qualités de draperies et tapis, en les rendant dans l'état qu'ils étaient auparavant sans en endommager moindrement la qualité ou la couleur.

Elle est aussi d'un grand service aux Marins et Voyageurs puisqu'elle possède la qualité de se combiner avec l'eau douce ou salée, aussi bien que le savon ordinaire se combine avec l'eau de pluie; c'est en même tems un souverain remède pour le scorbut et autres eruptions du visage et de la peau.

Le Renovateur Impérial est célébré pour la vertu extraordinaire qu'il possède d'ôter toutes espèces de taches d'huile, de graisse ou toutes autres souillures, de la Soie, Satins, Mérinos, Crépe Canton, Bombazett et robes de Dames de toutes les qualités, en leur rendant leur éclat primitif sans endommager la couleur ou la qualité.

L'effet est le même sur n'importe quelle étoffe et fort souvent il ne faut que quelques minutes pour ôter n'importe quelle tache, sans faire usage de fer chaud, d'aucun liquide ni d'autre chose quelconque. Il est d'une composition si innocente qu'on peut le laisser sans crainte, des mois entiers sur les étoffes les plus délicates.

On pourra s'en procurer pendant quelques jours seulement au Western Hotel, rue Tchoupitoulas.

16 jan.—3 A. FRENCH.

COUR DE DISTRICT.

Dans la cause de J. B. Degruy et ses créanciers

SUR la motion faite par D. Seghers, avocat de Mme. Vve. Roman, et autres créanciers du failli, et sur la présentation et l'enrégistrement d'une copie notariée des délibérations qui ont eu lieu devant Théodore Seghers, not. pub. le 9 du présent mois: il est ordonné par la Cour que les créanciers du failli J. B. Degruy et tous autres que cela peut concerner, aient à déduire [illegible]

SALLE D'ORLEANS.

Au profit de Samedi 16 Janvier 1830.

Paré et Masqué.

On n'y admettra que les Dames qui ont reçu des billets d'invitation.

Les Cavaliers payeront [illegible] vant, et se conformeront au règlement de bal. 12 janv.

SALLE D'ORLEANS.

Mme. Benoit a l'honneur d'annoncer à ses élèves, et au public en général, qu'elle donnera à son bénéfice, le 25 Janvier 1830, un

Grand Bal Paré,

Précédé d'un

BAL D'ENFANS.

15 jan

SALLE DE BAL,

Encoignure des rues d'Orléans et Bourbon.

Samedi 16 Janvier,

Grand Bal Paré.

Prix d'entrée—une piastre.

Les dames ne seront admises qu'avec un billet personnel. 2u dée

---

TRAITES sur la Havane à huit jours de vue, à vendre par

16 jan—6 SIMON CUCULLU.

VENTE PAR LE MARSHAL.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé, par l'hon. C. Maurian, juge président de la cour de cité; j'exposerai en vente, Mardi 16 Février, à la Bourse de Hewlett, à midi précis, 2 lots de terre situés dans le faubourg Pontchartrain, faisant face à la route du bayou St. Jean, et désignés par les N°. 42, et 43, ayant chacun 60 pieds de face sur 180 de profondeur; les dits lots se joignent ensemble. Saisie dans la poursuite de N Benoist. L. DAUNOY, Marshal.

16 jan.

LOTERIE

DE L'EGLISE CATHOLIQUE DE BATON-ROUGE.

Seconde Classe pour l'année 1830.

Le Tirage aura lieu positivement le Mercredi 27 Janvier, à 5 heures du soir.

—PROSPECTUS.

1	Lot de		$5000	est	$5000
1	"	"	2000	"	2000
1	"	"	1000	"	1000
1	"	"	1000	"	1000
1	"	"	900	"	900
1	"	"	781	"	781
6	"	"	300	"	1800
6	"	"	200	"	1200
6	"	"	100	"	600
138	"	"	25	"	3450
138	"	"	12	"	1656
690	"	"	5	"	3450
6072	"	"	3	"	18216
6324 Lots / 10626 Blancs			17,350 Billets.		$40365

Ce plan, formé par la permutation de 27 numéros et le tirage de 4, donne 17,350 billets. Il y aura 24 lots avec 3 des numéros sortis, 828 avec 2 des numéros sortis, et 6072 avec un seulement. Pour déterminer le sort des 17,350 billets, 27 numéros [illegible] seront mis dans une roue l'un après l'autre, et l'on en tirera 4. Le billet ayant les 1er. 2d. et 3e. numéros sortis immédiatement, et dans l'ordre du tirage, aura droit au lot de $5000

Celui ayant les 1er. 3e. et 2d. numéros sortis, aura droit à 2000

" 2d. 1er et 3e. " 1000

" 2d. 3e. et 1er. " 1000

" 3e. 1er. et 2d. " 900

" 3e. 2d. et 1er. " 783

Les six ayant les 2d. 3e. et 4e. numéros sortis dans n'importe quel ordre, chacun 300

Les 6 ayant les 1er. 2d. et 4e. numéros, chacun 200

6 " 1er. 3e. et 4e. " 100

138 " 1e. et 2e. " 25

138 " 3e. et 4e. " 12

690 ayant 2 des numéros sortis, 5

Tous les autres billets au nombre de 6072, ayant un des numéros sortis, 3

Tout billet ayant obtenu un lot, ne peut avoir droit à un autre lot moindre.

Les lots seront payables 40 jours après le tirage, et sujets à la déduction d'usage de 15 pour cent.

Prix des Billets.

Entiers $3—demis et quarts en proportion. Livrets de neuf billets (garantis ne pas tirer moins $12) $27.

On pourra se procurer des billets au Bureau des Administrateurs.

Rue Bienville, N°. 41, près de l'encoignure de la rue de Chartres.

J. VIGNAUD. L. VIDAL, } Administrateurs.

☞ Tous les ordres renfermant du comptant et des prix de loteries, seront ponctuellement exécutés, en s'adressant à

16 jan. J. VIGNAUD.

POUR VERA CRUZ.

LA goëlette neuve SOPHIA, capitaine Sayward, clouée et chevillée en cuivre, construite à Baltimore, (pour son second voyage) partira sous peu de jours. Pour fret ou passage s'adresser à

13 jan. S. P. MORGAN ET CO. Rue des Magasins, [illegible]

POUR LA HAVANE.

Le beau trois mats Espagnol TRES AMIGOS, capt. M. Cortazar, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira sous peu de jours. Pour fret de 500 barils ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

12 jan—4 JOSE FRATS, Rue Ste Anne, No. 22

POUR VERA-CRUZ.

La goelette OSCAR, capt. J. Reed, partira Samedi 16 du courant. Pour passage s'adresser au capt. à bord ou à 12 jan M. FOUCHE' COUGOT.

AVIS AU PUBLIC.

LE soussigné ayant été légalement nommé curateur des biens de feu John Clay, requiert par le présent tous ceux qui auraient des réclamations contre le dit défunt, de les présenter en due forme, et ceux qui doivent à la dite succession voudront bien, sans délai, solder leur compte au soussigné, au bureau de M. Duncan, rue de Chartres, No. 72.

JOHN WATKINS, Curateur.

Nlle. Orléans, 14 Janvier 1830.

LE soussigné offre à vendre de très bon Vin rouge, de 1819 et 1823, de même que quel[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

A LA requête de J. B. Peirault, syndic des créanciers de Jean Thiac et de la société de Durand et Thiac, en vertu d'un ordre de la Cour de Paroisse, il sera vendu, le 21 du courant à midi précis, à la bourse Hewlett, par F. Dutillet encanteur, les propriétés suivantes, savoir:

Les bâtisses qui se trouvent sur le terrain de M. Bernard Marigny, ainsi que le bail du dit terrain pour deux années, à commencer du 9 Mai 1830 à la charge par l'acquéreur de payer le susdit jour de Mai, la somme de $707 pour loyers dus à M. Marigny et encore de payer à l'expiration de chaque année au dit sieur Marigny, la somme de $500, suivant les conditions de l'acte entre M. Marigny et Durand et Thiac.

—Le même jour à la fonderie des faillis rue de la Levée, faubourg Marigny, à 4 heures après midi, il sera vendu.

Les outils et métaux nécessaires à l'exploitation de la fonderie des faillis, payables comptant pour toute somme au-dessous de cent piastres, et pour toute somme au-dessus, en billets à soixante jours, endossés à la satisfaction du syndic.

Etile 11 Février prochain, il sera vendu à la bourse Hewlett, à midi précis, les propriétés suivantes:

La moitié indivise d'un terrain de trente quatre pieds cinq pouces de face à la rue de la Levée, sur cent dix pieds deux pouces de face à la rue de l'Esplanade, soixante quatre pieds neuf pouces dans la profondeur joignant le terrain No. 24, et cent vingt trois pieds un pouce sur la ligne qui le sépare du terrain No. 2.

Une TERRE située aux Attakapas, en face St. Martinville, ayant deux arpents de face sur quarante de profondeur, attenant à l'habitation de M. Marin Normand, ensemble toutes les circonstances et dépendances.

Conditions—Les immeubles vendus, payables à six et douze mois de terme, en billets endossés à la satisfaction du syndic.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs seront passés par devant Louis Fernad, notaire public. 11 janv.—M.

PAR F. ALPUENTE.

LE 20 Janvier courant, il sera vendu à la bourse, à midi précis, et à des conditions très avantageuses, les Terrains ci-après qu'on peut acheter à l'amiable, en s'adressant à Théodore Segond, rue Toulouse N°. 23.

1 Terrain faubourg Lafayette, No. 28, rue Joséphine, ayant 72 pieds de face sur 150 de profondeur; ledit terrain entourré.

1 do de N°. 88, rue Joséphine, ayant 72 pieds face sur 150 profondeur; le dit terrain entourré.

1 do de N°. 41, rue Philippa, ayant 56 pieds face sur 130 de profondeur, ledit terrain entourré.

1 do de N°. 101, rue do. ayant 560 do. sur 150 do., le dit terrain entourré.

1 do de N°. 70, rue Rousseau, ayant 60 pieds face sur la dite rue, et 150 pieds sur la rue Philippa; ce terrain forme encoignure, est entourré et cultivé en jardin.

1 do de N°. 17, formant encoignure, ayant 60 pieds face à la rue Choupitoulas sur 150 pieds à la rue Philippa. Sur ce terrain existe une jolie maison de maitre, construite en briques et poteaux, ayant 5 appartements, cabinets et cave, cuisine avec deux appartements, 2 écuries, magasins et pigeonnier, le tout en bon état.

1 do de N°. 13, formant encoignure ayant 60 pieds face à la rue Choupitoulas, sur 155 à la rue Jackson. Sur ce terrain existe une belle maison de maitre en briques de 5 appartements; 1 chambre haute, 1 do basse et cave, ayant dans la cour une bonne cuisine à deux appartements et cabinets, 3 pigeonniers, poulailler, &c. attenant à la maison; après un bon magasin en briques de 16 pieds de face environ sur la rue Choupitoulas.

1 do faubourg de l'Annonciation, sous le N° 1 et 2, formant encoignure, ayant 60 pieds face à la rue Chapitoulas sur 80 do à la rue des Nones. Il existe sur ce terrain une maison en bois de 5 appartements, 2 cabinets et une bonne cuisine de deux appartements et 1 cabinet. 12 jan

---

VICTOR BOUMAGE offre à vendre,—140 Peaux de Bœuf, sèches,
20 tonneaux bois de Campêche;
30 pièces bois d'Acajou de Honduras.
14 jan.

JEAN Bte. DUCOURNAU, armurier venant de France; à l'honneur de prévenir le public, qu'il vient d'ouvrir un établissement dans la rue St. Philippe, entre Condé et Levée, où il offre de confectionner tout ce qui peut concerner son état d'armurier. Il ose se flatter, que par le zèle, le gout et la perfection de son travail, il méritera la confiance de ceux qui voudront l'honorer de leur pratique. Il se chargera de mettre à pistons le fusil à pierre, dans le dernier genre et à un prix modéré.

On trouvera chez lui, des fusils à pierre, mitons, pistolets en bon genre et capsules 1re qualité, &c. 13 jan

---

A VENDRE,

PIANOS-FORTE

Dernièrement arrivés de Londres et de Paris.

MDE. J. GAUTROT LABAT, demeurant rue Royale entre les rues Dumaine et St. Philippe, a l'honneur d'informer les amateurs de bons pianos-forté, qu'elle vient d'en recevoir un bel assortiment des fabriques de

Tho. Tomkison de Londres, et de Ice. Pleyel & co. de Paris.

Ceux de Tomkison sont déjà assez avantageusement connus ici, depuis 1818, que madame Labat en fait venir, pour qu'il soit nécessaire d'en détailler encore les éloges qu'ils méritent sous tous les rapports et principalement sous celui de leur grande solidité pour ce climat etc.

Quant à ceux de Mrs. Ice. Pleyel & Co. de Paris, il est déjà connu ici que leur supériorité a valu à ces fabriquans la médaille d'or en 1827, à l'exposition des produits d'industrie à Paris sur trois cents pianos de quatre vingt expo-sans; et que depuis, par de nouvelles améliorations qu'ils ont encore apportées à leurs instrumens, le Roi de France et Mr. le Duc d'Orléans leur ont accordé le brevet de leurs Facteurs pour récompense.

Les personnes qui désireront voir ces Pianos [illegible]